

Nicolas Boivin CPA, M.Fisc.

Professeur titulaire

Nicolas.Boivin@uqtr.ca

www.NicolasBoivin.ca

Département des sciences comptables

Hiver 2024

CTB1020-01-02	Fiscalité II : entreprises et investisseurs	2 ^e
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Poursuivre l'étude détaillée des règles de conformité issues de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Calcul du revenu d'entreprise et de biens, fonctionnement de la déduction pour amortissement des immobilisations et immobilisations admissibles. Les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour une société. Fonctionnement de la TPS et de la TVQ. Obligations et administration de la TPS et TVQ.

Préalable 1 :

CTB1018

Fiscalité I : particuliers

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Étude détaillée de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada en ce qui a trait au calcul du gain en capital, du revenu d'entreprise et de biens, à la déduction pour amortissement (biens amortissables), à la détermination du revenu imposable et de l'impôt des sociétés.

Étude du fonctionnement, des obligations et de l'administration en matière de TPS et de TVQ.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours *Fiscalité II : entreprises et investisseurs*, l'étudiant sera en mesure de :

- Calculer un revenu d'entreprise et de biens, une déduction pour amortissement ainsi qu'un revenu imposable et un impôt pour une société conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Calculer un gain en capital imposable (une perte en capital déductible);
- Comprendre l'administration et le fonctionnement de la TPS et de la TVQ;
- Trouver les traitements fiscaux adéquats à l'intérieur des différentes dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Reconnaître les informations manquantes et les informations superflues d'une problématique;
- Formuler des questions orales et écrites de façon précise et professionnelle.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine de relâche : 4 mars au 8 mars

Semaine	Sujet traité
Semaine 1 (débutant le 7 janvier)	Sujet 1 - Calcul du revenu d'entreprise et de biens [début]
Semaine 2 (débutant le 14 janvier)	Sujet 1 - Calcul du revenu d'entreprise et de biens [suite]
Semaine 3 (débutant le 21 janvier)	Sujet 1 - Calcul du revenu d'entreprise et de biens [fin]
Semaine 4 (débutant le 28 janvier)	Sujet 2 - Déduction pour amortissement (biens amortissables) [début]
Semaine 5 (débutant le 4 février)	Sujet 2 - Déduction pour amortissement (biens amortissables) [fin] ET Sujet 3 - ABOLI ¹
Semaine 6 (débutant le 11 février)	Travail évalué [partie 1]
Semaine 7 (débutant le 18 février)	Examen intra [sujets 1 à 3]
Semaine 8 (débutant le 25 février)	Sujet 4 - Gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles [début]
Semaine 9 (débutant le 3 mars)	Semaine de relâche [congé]
Semaine 10 (débutant le 10 mars)	Sujet 4 - Gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles [fin]
Semaine 11 (débutant le 17 mars)	Sujet 5 - Calcul du revenu imposable des sociétés ET Sujet 6 - Calcul de l'impôt des sociétés [début]
Semaine 12 (débutant le 24 mars)	Sujet 6 - Calcul de l'impôt des sociétés [suite]
Semaine 13 (débutant le 31 mars)	Sujet 6 - Calcul de l'impôt des sociétés [fin] ET Sujet 7 - Taxe sur les produits et services et taxe de vente du Québec
Semaine 14 (débutant le 7 avril)	Travail évalué [partie 2]
Semaine 15 (débutant le 14 avril)	Examen final [sujets 4 à 7]

Des séances prévues en présentiel pourraient basculer à distance pour des motifs recevables établis par l'UQTR.

¹ Le sujet 3 – Déduction pour amortissement (immobilisations admissibles) est aboli à compter de l'année universitaire 2017-2018. Avant cette date, le sujet 3 traitait des biens se qualifiant d'*immobilisations admissibles*. Dorénavant, ces mêmes biens sont considérés comme étant des biens amortissables et sont visés par la catégorie #14.1 (voir le sujet 2 à cet effet).

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Effectuer des lectures;
Visionner des capsules vidéo;
Visionner des enregistrements de cours (au besoin);
Compléter des questions à choix multiples;
Compléter des problèmes à résoudre;
Participer à un défi hebdomadaire (ludique);
Participer aux échanges et questionnements avec le professeur et les autres étudiants sur un forum de discussion (au besoin);
Compléter des travaux;
Compléter des examens.

L'intégralité des enseignements dispensés en classe fait l'objet d'un enregistrement vidéo (écran - voix). Les **enregistrements de cours** sont rendus disponibles après le cours dans le Plan de travail du *Portail de cours*, dans chacune des semaines correspondantes.

* **L'usage d'un appareil électronique (cellulaire) est interdit durant le cours en classe.**
Il en est ainsi pour chacune des semaines de cours.



6. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

*L'ensemble du matériel pédagogique requis est constitué
exclusivement de **ressources éducatives libres** (i.e. gratuit)
et est disponible sur le Web à une seule adresse :*
www.FISCALITEuqtr.ca

OBLIGATOIRES

BOIVIN, Nicolas, LEMELIN, Nicolas, BACHAND, Marc,
Conformité fiscale des particuliers et des entreprises, Tome II, Édition 2023-2024,
Collection Fiscalité Expliquée.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
Banque de Questions Informatisée (B.Q.I.) en fiscalité, Édition en ligne.
Accédez ensuite à la partie « Conformité fiscale ... (Tome II) » de la *B.Q.I. en fiscalité*
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
wikiFISC, forum de discussion en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

COMPLÉMENTAIRES

CCH, Logiciels (versions éducatives) *Taxprep des particuliers (T1)* et *Taxprep des sociétés (T2)*.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et Règlements annotés*, Édition en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *IntelliConnect* (base de données professionnelle).
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca



RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

7. AUTRES INDICATIONS

Ton professeur,

Nicolas Boivin CPA, M.Fisc.

Professeur titulaire

Nicolas.Boivin@uqtr.ca

<http://NicolasBoivin.ca>

* Ta réussite me tient à cœur ♥

Prix du ministre (mention)

Prix d'excellence en enseignement (UQ)

Prix Excellence CPA - Enseignement

Prix d'excellence en enseignement (UQTR)

<http://Distinctions.NicolasBoivin.ca>

Découvrez notre guichet unique constitué

de **ressources éducatives libres**

#Gratuit #Web #Collaboratif

<http://FISCALITEuqtr.ca>

Partagez au quotidien avec nous

<http://Facebook.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Twitter.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Youtube.FISCALITEuqtr.ca>

Inspiré ..?

<http://Inspirations.NicolasBoivin.ca>

8. FICHE D'ÉVALUATION

Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels	Date d'examens ou de remise de travaux	Pondération
<p>Pour chacune des semaines* suivantes, l'étudiant doit compléter les éléments d'évaluation prévus, soit :</p> <p>1- Questions à répondre (10 questions à choix multiples) : Le questionnaire est à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche à 23h55).</p> <p>2- Travail évalué : Remise du travail (2 obligations de remise) : 2.1 : Solution à remettre sur le <i>Portail de cours</i> 2.2 : Court questionnaire électronique à compléter Les 2 obligations de remise sont à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche à 23h55).</p> <p>3- Examen : Les examens sont réalisés en classe.</p> <p>Les instructions relatives à ces éléments d'évaluation sont présentées en détails dans le <u>Plan de travail</u> du <i>Portail de cours</i>, dans chacune des semaines correspondantes.</p>		
Semaine 1 (débutant le 7 janvier) Questions à répondre	Exceptionnellement le dimanche 21 janvier (à 23h55)	2 %
Semaine 2 (débutant le 14 janvier) Questions à répondre	Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche à 23h55)	2 %
Semaine 3 (débutant le 21 janvier) Questions à répondre		2 %
Semaine 4 (débutant le 28 janvier) Questions à répondre		2 %
Semaine 5 (débutant le 4 février) Questions à répondre		2 %
Semaine 6 (débutant le 11 février) Travail évalué [partie 1] > en classe Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> est diffusé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> sont diffusées le jeudi (15 février > en classe) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (18 février > menu <i>Travaux</i>)		<i>Exemple</i> <i>Le questionnaire de la semaine 3 (débutant le 21 janvier) est à compléter au plus tard le premier jour de la semaine 4 (dimanche le 28 janvier à 23h55)</i>
Semaine 7 (débutant le 18 février) Examen intra [sujets 1 à 3] > en classe **	22 février	30 % en classe
Semaine 8 (débutant le 25 février) Questions à répondre	Dimanche à 23h55	2 %
Semaine 9 (débutant le 3 mars) Semaine de relâche [congé]		

Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels	Date d'examens ou de remise de travaux	Pondération
Semaine 10 (débutant le 10 mars) Questions à répondre	Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche à 23h55)	2 %
Semaine 11 (débutant le 17 mars) Questions à répondre		2 %
Semaine 12 (débutant le 24 mars) Questions à répondre		2 %
Semaine 13 (débutant le 31 mars) Questions à répondre		2 %
Semaine 14 (débutant le 7 avril) Travail évalué [partie 2] > en classe Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> est diffusé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> sont diffusées le jeudi (11 avril > menu <i>Documents</i>) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (14 avril > menu <i>Travaux</i>)		10 % en classe
Semaine 15 (débutant le 14 avril) Examen final [sujets 4 à 7] > en classe **	18 avril	30 % en classe
		100 %
Points bonis (3 points bonis disponibles par semaine de cours - Maximum d'un total de 2 points gagnés par étudiant) Vainqueurs (3) du Défi hebdomadaire en classe		(+) [0 % à 2 %]

En règle générale, la note de passage du cours (cote D) est établie à 60 %.

Ce résultat représente le seuil minimal de réussite pour l'ensemble des compétences traitées dans le cours.

* La notion de « **semaine** » fait référence aux semaines indiquées dans le Plan de travail du *Portail de cours*, dans chacune des semaines correspondantes (du dimanche au samedi).

Les éléments d'évaluation sont à compléter au plus tard le lendemain de la fin de chacune des semaines (i.e. le premier jour de la semaine suivante, le dimanche à 23h55).

**** AVERTISSEMENT ****

Il s'agit d'un **examen individuel**. Chaque étudiant doit le compléter seul et par lui-même, i.e. **sans consulter une autre personne, ni une messagerie, ni les réseaux sociaux**.

> L'utilisation d'une application d'intelligence artificielle (**ChatGPT** ou autre) **est interdite**.

> Chaque étudiant complète une **version différente de l'examen**.

> Un étudiant qui soumet une bonne réponse d'une **version d'examen d'un autre étudiant sera considéré avoir triché**.

> Le système de gestion d'examen fait ressortir systématiquement une bonne réponse soumise d'une **version d'examen d'un autre étudiant**. Un tel étudiant sera considéré avoir triché.

> Un étudiant qui ne respecte pas ces règles **sera dénoncé au comité de discipline**.

Il s'agit d'un **examen réalisé en classe**. Les consignes relatives à l'examen sont présentées en détails dans le Plan de travail du *Portail de cours*, dans la semaine correspondante.

Pendant la réalisation de l'examen, l'étudiant peut consulter l'ensemble de son matériel pédagogique (« **livres ouverts** »)

En cas d'impossibilité de se présenter à un examen pour des raisons médicales ou autres raisons graves, veuillez vous référer à la politique d'examen de compensation du Département des sciences comptables :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1033/O0000447921_POLITIQUE_D.pdf

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer :

[CTB1020 - Fiscalité II : entreprises et investisseurs](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=944&owa_no_fiche=14&owa_bottin=

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel](#)
9. [Procédure relative à la levée de cours](#)